



## Les institutions de protection de l'enfant et de l'adulte en tant qu'élément du système d'aide en cas de violence domestique : chances et défis de la coopération

Congrès national du 19 novembre 2015  
Protection de l'enfant et de l'adulte dans un contexte de violence domestique : Moyens d'action et nouveaux enjeux

Magaly Hanselmann, co-présidente de la Conférence suisse contre la violence domestique (CSVD) et déléguée à l'égalité et cheffe du Bureau de l'égalité entre les hommes et les femmes (BEFH)  
Miriam Reber, Co-Präsidentin Schweizerische Konferenz gegen Häusliche Gewalt SKHG  
Leiterin Koordinationsstelle Häusliche Gewalt des Kantons St. Gallen

---

---

---

---

---

---

---

---



## Le Conseil d'Etat adopte un plan d'action en 2011

- Le Conseil d'Etat du Canton de Vaud a inscrit la violence domestique comme une priorité dans son programme de législation.
- la Commission cantonale de lutte contre la violence domestique (CCLVD) comprend :
  - La Police cantonale
  - Le Ministère public
  - Les tribunaux civils
  - Le Service de protection de la jeunesse (SPJ)
  - Le Service d'aide et de prévoyance sociale (SPAS)
  - L'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (PSPS)
  - Le Bureau de l'intégration des étrangers (BEI) (service de la population)
  - L'Unité de médecine des violences du CHUV
  - Le Service des assurances sociales et de l'hébergement (SASH)
  - Le Centre d'aide aux victimes
  - Le centre d'hébergement pour les victimes et leurs enfants (CMP)
  - Le programme pour les auteur-e-s de violence
  - La CCLVD est présidée par le Bureau de l'égalité qui en assume le secrétariat

Congrès national du 19 novembre 2015  
Protection de l'enfant et de l'adulte dans un contexte de violence domestique : Moyens d'action et nouveaux enjeux

2

---

---

---

---

---

---

---

---



## Les 7 axes prioritaires du Plan stratégique :

1. Agir sur la prise en charge globale des **auteur-e-s de violence domestique** par une approche intégrée, en particulier par des mesures de prévention de la récidive
2. Développer des actions destinées aux **enfants** exposés à la violence domestique (victimes directes)
3. Mener une **sensibilisation et une prévention spécifique auprès des jeunes**
4. Poursuivre les actions spécifiques destinées aux **populations migrantes**
5. Améliorer la **formation des professionnel-le-s confrontés à la violence domestique**
6. Maintenir et renforcer le **réseau** vaudois contre la violence domestique
7. Maintenir et développer les **structures et offres existantes**

Congrès national du 19 novembre 2015  
Protection de l'enfant et de l'adulte dans un contexte de violence domestique : Moyens d'action et nouveaux enjeux

3

---

---

---

---

---

---

---

---

**6 mesures prises dans le cadre du plan d'actions**  
**Une approche intégrée**

- 2012 Formation auprès des polices communales en collaboration avec le réseau. 600 policiers et policières
- L'étude « **Enfants exposés aux violences conjugales - rapport : Etat des lieux, interventions, institutionnelles et propositions** » publiée en mars 2014.
- En 2013, un **groupe de travail interdisciplinaire** a été mis sur pied par le service de protection de la jeunesse - Unité de pilotage et la prévention (SPJ-UPP) composé des Centres de référence métier: Conseil en périnatalité-Profa et Infirmières Petite Enfance (CRIPE)-AVASAD ainsi que le CAN Team - CHUV. En 2014, un **catalogue de prestation à l'usage des professionnel-le-s** a été publié et est actuellement disponible sur le site web.

Congrès national du 19 novembre 2015  
Protection de l'enfant et de l'adulte dans un contexte de violence domestique : Moyens d'action et nouveaux enjeux

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**6 mesures prises dans le cadre du plan d'actions**  
**Une approche intégrée**

- En 2013, le Groupe de travail Profa (périnatalité) et UMV a débuté le développement d'un protocole **DOTIP spécifique pour les binômes sage-femme conseil et assistante sociale**, qui prend en compte la particularité d'une consultation qui reçoit les parents, soit potentiellement l'auteur et la victime d'une violence de couple.
- Le BEFH et le SPJ ont organisé, **une conférence publique et un colloque interdisciplinaire « enfant exposé à la violence conjugale »** les 8 et 9 octobre 2014 réunissant plus de 300 professionnel-le-s.
- Depuis 2013, le BEFH, en collaboration avec la Fondation Charlotte Olivier et l'Unité de Médecine des Violences du CHUV, met en place un **projet pilote d'implantation du programme Sortir ensemble & se respecter**. Ce programme vise à réduire les comportements abusifs dès les premières fréquentations amoureuses en promouvant les compétences sociales et émotionnelles des jeunes.

Congrès national du 19 novembre 2015  
Protection de l'enfant et de l'adulte dans un contexte de violence domestique : Moyens d'action et nouveaux enjeux

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**Prise en charge lorsque des enfants sont concernés**  
**Offices régionaux de protection des mineurs**

Congrès national du 19 novembre 2015  
Protection de l'enfant et de l'adulte dans un contexte de violence domestique : Moyens d'action et nouveaux enjeux

---

---

---

---

---

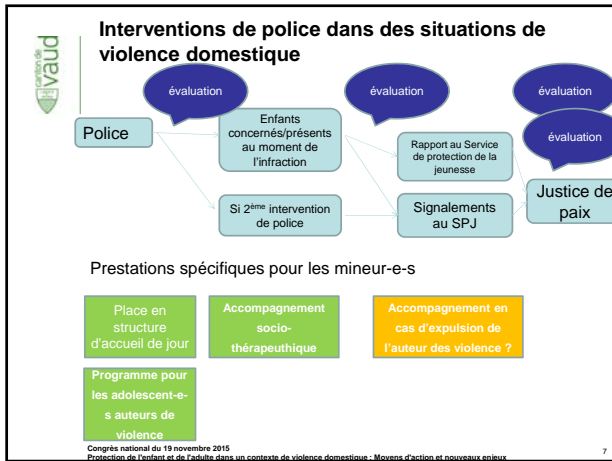
---

---

---

---

---




---

---

---

---

---

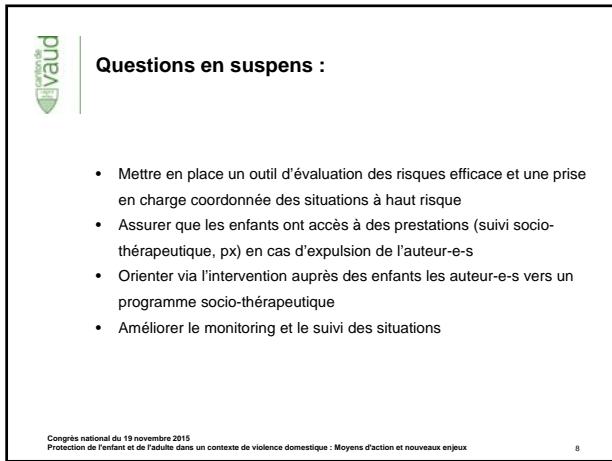
---

---

---

---

---




---

---

---

---

---

---

---

---

---

---